

Compte rendu du Ce extra du 3 janvier 2011

Hagondange le 4 janvier 2011

Hier après midi se tenait une réunion de CE extraordinaire avec à l'ordre du jour les points suivants :

- Information du comité d'entreprise sur la situation de cessation de paiement de la société
- Information et consultation du comité d'entreprise sur la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance de Metz.

Cette réunion faisait suite à la situation difficile récurrente de trésorerie que nous connaissons depuis un certain temps.

Ces derniers mois le cap avait été passé car Renault, notre principal client, nous aidait financièrement en nous avançant de l'argent sur nos stocks et la prise en compte des surcharges alliages imposé par nos clients.

Sur le mois de décembre il était prévu que Renault nous verse 800K€ au titre du stock de produits finis sur parc et Hay nous devait encore 650K€. La paye de décembre était conditionnée au versement de ces sommes mais, Renault n'a rien versé et Hay n'a versé que 300K€.

L'entreprise s'est donc trouvée en situation de ne pas pouvoir verser le salaire de décembre et par la même, en cessation de paiement avec une procédure ouverte de redressement judiciaire.

Le contexte est donc aujourd'hui changé.

Demain matin le TGI nommera un administrateur, des contrôleurs et un mandataire judiciaire. Les salariés et le CE seront également représentés au sein de la procédure :

Stéphane Tardieu sera le représentant des salariés.

Claude lallier, J.Luc Ancel et J.Marie Risser seront les représentants du comité d'entreprise.

L'entreprise sera sous observation pendant une période qui devrait être de l'ordre de 6 mois. Pendant cette période les grandes décisions devront être validées par l'administrateur qui pourra déléguer certaines tâches.

Le processus d'exclusivité dans la recherche de repreneur devient caduque et devrait permettre à d'autre de faire acte de candidature, le choix étant désormais acté par l'administrateur.

Dans cette affaire la malhonnêteté a pris le dessus. En effet, au CE extra du 16 décembre, la direction avançait que nous n'étions pas en situation d'urgence et que les salaires seraient versés. Au CE du 21 décembre la direction sentait le vent tourner et annonçait qu'il y avait 90% de chance que les salaires soient versés !!! Cherchez l'erreur !

Il a fallu qu'elle attende le 30 décembre pour se rendre au tribunal et annoncer que nous n'étions pas en mesure de verser les salaires. Sans l'intervention des élus l'ensemble du personnel serait rester dans l'expectative jusqu'au 3 janvier. Belle mentalité !!!

La direction nous reproche également d'avoir informé par voix de presse les salariés. C'était le seul moyen que nous avons à notre porté pour les prévenir de ce mauvais coup et nous estimons qu'il était légitime.

La population et les commerces ont également le droit de connaître la situation de notre entreprise car sa disparition entraînerait, de faite, des conséquences néfastes sur le bassin d'Hagondange ainsi que pour tous les emplois induits.

Nous ne laisserons pas faire n'importe quoi et les salariés, avec leurs organisations syndicales, sont d'ores et déjà prêt à lever les boucliers si la situation devaient se dégrader.

Les salariés se retrouvent aujourd'hui dans la muise avec le salaire de décembre qui sera versé, au mieux, entre le 10 et le 15 janvier.

Dés le début **les élus CGT-CFDT** ont proposé qu'un acompte soit versé aux salariés le plus rapidement possible afin de pouvoir faire face aux échéances. La direction n'y est pas opposée mais c'est l'administrateur, qui sera nommé demain matin, qui prendra la décision. Tout est prêt pour que cela se fasse rapidement et il ne manque plus que le feu vert de l'administrateur.

Les VOYOUS qui nous dirigent depuis novembre 2007, tant les représentants de la holding HZ, que Hay ainsi que ceux qu'ils ont mis en place à la tête de l'entreprise ne pensent qu'à se nourrir sur la bête malade, avec des salaires confortables. Notre dirigeant actuel, B. Hamerstein, est d'ailleurs le seul à avoir perçu son salaire car il se le fait verser en début de mois !!! Rappelez vous enfin Keppler qui disait, faites des efforts car nous sommes en difficulté, et bien il avait également un salaire très confortable avec tous les avantages liés à sa fonction. Peu lui importe que l'entreprise aille mal, lui passe des beaux jours sous le doux soleil d'Amérique du Sud.

Nous restons vigilants car il parait qu'on lui a promis un poste de consultant à raison de 3 jours par semaine pour un salaire qui frise l'indécence et tous les avantages liés à la fonction (voiture, frais et téléphone portable) sans compter les cours particuliers de français, pris en charge royalement par Safe !

Nous mettrons aussi un carton jaune à tous les cadres qui vont toujours dans le sens du vent sans écouter les salariés et les organisations syndicales. Hier encore ils portaient aux cieux ceux qui nous dirigeaient, déclaraient que les délégués étaient des empêcheurs de tourner en rond et maintenant que le vent tourne et que ça va mal, il faut remuer la m.... ensemble !!!

Il s'agit dorénavant de **travailler ensemble** avec l'espoir de connaître demain des jours meilleurs, sans chercher à montrer du doigt les soi-disant improductifs !

Nous n'osons pas penser que cette procédure judiciaire était voulue afin d'imposer des réductions d'effectif ou remettre en cause nos acquis dans le cadre de la reprise, en clair, faire table rase du passé.

Car, si c'était le cas, les salariés nous ont déjà prévenu qu'ils ne laisseraient pas faire et que le souffle de la tempête se fera entendre.

Si Farinia reste en course il faudra qu'il précise rapidement, et dans les détails, ses intentions de manière claire et précise.

Lui, comme un autre, devront présenter aux salariés un projet complet qui replace les salariés et l'emploi au centre des débats.

C'est à ces conditions que les salariés donneront l'aval pour un avenir meilleur que tout le monde attend avec impatience.

Le temps des **VOYOUS** et des **VOLEURS** a assez duré et il nous appartient demain de retrouver la sérénité et enfin, d'envisager un avenir plus clément pour notre entreprise en retrouvant tout ce qui a fait nos valeurs par le passé.